

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

L'ÉCLAIREUR



Courriel:  
[info@aqpehv.qc.ca](mailto:info@aqpehv.qc.ca)

Site Internet:  
<http://www.aqpehv.qc.ca>

**Bonne Lecture !**

**Novembre 2008**

Course de boîtes à savon  
pour les jeunes ayant une déficience visuelle  
Une première mondiale !



Une initiative du  
Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie  
à laquelle l'AQPEHV a apporté une collaboration spéciale

Sur la photo on aperçoit deux coureurs de la classe Tandem :  
Benjamin Ouellet (7 ans) de Saint-Pascal de Kamouraska  
et Michaël Rondeau (9 ans) de Greenfield Park.

# ÉDITORIAL

## « Un plus pour la vie ! »

Par Roland Savard

Il m'arrive souvent en tant que directeur général que des parents m'interpellent en me demandant « **Qu'est-ce que vous pouvez faire pour aider mon enfant atteint d'une déficience visuelle ?** »

Ce genre de questions arrive souvent lors de l'annonce d'un diagnostic, parce que le parent est encore sous le choc.

La première réaction est de se sentir désarmé, désemparé face à cette nouvelle situation qui vient bouleverser les activités de la vie quotidienne de toute la famille. Ne vous en faites pas, car c'est une réaction tout à fait normale. Il vous faudra un peu de temps pour vous ajuster.

Chaque cas a ses particularités et chaque enfant est unique. Vous devez donc expérimenter, apprivoiser les émotions, être à l'affût de l'information, découvrir les besoins de votre enfant, etc. Vous constaterez après un certain temps qu'il faut s'aider et mettre tout en œuvre pour rendre la vie agréable tant pour soi, que pour son entourage.

Si l'on replace les choses dans la bonne perspective, alors c'est sur vous que repose la responsabilité d'agir pour le bien-être de votre enfant. Vous êtes les véritables experts parce que vous avez appris à connaître vos enfants, comprendre leurs réactions, saisir leurs besoins, décoder leur langage gestuel, etc. La question devrait être maintenant la suivante :

« **Qu'est-ce que je peux faire en tant que parent pour aider mon enfant atteint d'une déficience visuelle ?** »

Deux éléments importants pour ne pas dire majeurs me viennent à l'esprit. Cela peut faire la différence pour guider votre enfant à travers toutes les étapes de son développement, jusqu'à son accession au marché du travail. Le premier élément à mentionner est **le développement des habiletés sociales** et cela débute à la naissance. À chaque étape de sa croissance, il y a des habiletés que votre enfant devra avoir apprises, car ce sont là des pré-requis pour accéder au marché du travail. Le second élément à mentionner est **le réseautage**. Pour maximiser les chances de réussite pour votre enfant, il est de plus en plus nécessaire de fonctionner en réseaux. Le monde du travail s'est transformé, on exige plus de performance et tout est rapide. Vous devez travailler avec les ressources du milieu pour faciliter l'intégration de votre enfant et lui permettre de faire la transition école-travail.

Dans le but de répondre adéquatement à certains besoins, la Table de concertation jeunesse en déficience visuelle, laquelle regroupe une quinzaine de partenaires, a initié des projets intéressants, dont un guide sur les habiletés sociales pour les parents et personnes oeuvrant auprès des enfants ayant une déficience visuelle de 0 à 12 ans, et aussi un répertoire des emplois.

Comme vous pouvez le constater, même les organismes et institutions doivent travailler conjointement en réseau pour être en mesure de relever les défis qui s'imposent aujourd'hui. Il en sera de même pour votre enfant; il devra bâtir son propre réseau.

L'AQPEHV vous offre la possibilité de développer votre réseau personnel ou encore celui de votre enfant. Vous avez la possibilité de joindre un groupe d'entraide ou encore échanger entre parents lors des activités provinciales. Vous avez la possibilité d'utiliser le réseau de notre intervenante accueil et soutien, laquelle est en communication avec l'ensemble de nos partenaires.

Nous pouvons offrir une programmation d'activités à vos jeunes de grande qualité grâce à la collaboration spéciale de toute l'équipe de bénévoles du Service des loisirs de la Fondation des aveugles du Québec. Votre enfant a de belles occasions de fraterniser et de tisser des liens d'amitié.

Bref, chaque geste que vous poserez pour aider votre enfant sera « **Un plus pour la vie** ».



## PETITE RÉFLEXION : LE 6 FÉVRIER

Par Brigitte Roy, maman de Benjamin



**6 février 2008...** mon fils a 7 ans. Grosse soirée disco à la maison. Dix amis assistent à la fête de ce dernier. Danse, jeux, cadeaux surprises, gâteaux et sucreries, tout est en place pour un moment magique. Tout le monde s'amuse! C'est le party! Quatre mois plus tard, Benjamin est toujours en attente d'une invitation pour une fête.

**Printemps 2008 :** Une jeune fille aveugle demande de l'aide au terminus d'autobus à Ste-Foy. Elle a fière allure et déborde d'assurance. Elle s'exprime clairement dans un français parfait lorsqu'elle annonce avec humilité « Je suis aveugle de naissance, j'ai besoin d'aide pour

trouver la bonne porte pour l'autobus en direction de la Beauce ». Dans la salle personne ne bouge, un malaise s'installe, on pourrait entendre une mouche voler. Ces gens n'osent s'avancer probablement trop pressés, trop gênés, trop intimidés ou pire encore trop indifférents pour l'accompagner simplement à sa porte.

**Avril 2008 :** Jeune homme de 24 ans, humoristique, sympathique, volubile et d'agréable compagnie recherche un ami pour prendre une bière sur une terrasse après le travail. Une heure plus tard, il sirote sa bière seul, avec pour seul compagnie, son fidèle ami.... son chien Mira, et pour seule musique, les voix animées des gens autour de lui à des tables voisines.

**Printemps 2012 :** Cours d'habiletés sociales 101 offert à la population en général ! Critères d'admission : posséder des aptitudes de cœur et avoir le désir de

développer des amitiés sincères basées sur de la réciprocité. Aimer les chiens est un atout considérable.

**6 février 2018...** mon fils a 17 ans. Un ami assiste à sa fête. Ils parlent d'informatique et discute du voyage dans l'Ouest qu'ils feront ensemble l'été prochain. Ils sont les deux meilleurs amis du monde. Benjamin est aveugle, Adam est voyant. Benjamin est fonceur et parle couramment l'anglais, Adam adore voyager mais sa timidité freine ses ardeurs. Leur amitié les amènera aussi loin que les liens qui les unissent. Il suffisait de se découvrir l'un l'autre et de s'apprivoiser malgré la différence.



# HONNEUR À NOS JEUNES

## Une médaille d'or bien méritée !

Par Jean-Michel Lacroix et Guylaine Lépine,  
parents de Tristan

Nous sommes heureux de mentionner que notre fils, Tristan Lépine-Lacroix, 9 ans, a fièrement représenté le Club de Patinage Artistique l'Acadie lors de la 31<sup>e</sup> édition des Jeux de Montréal qui se déroulait le 5 avril 2008 à l'aréna Étienne-Desmarreau.

C'est la première fois qu'un patineur non-voyant participe à cette compétition et Tristan y a remporté une médaille d'or dans la catégorie Hommes-Non-Voyant, Étape 3- démonstration.

En effet, cette catégorie se voulait une «première» dans la discipline de patinage artistique au niveau compétitif. Tristan a donc effectué sa routine selon les mêmes critères d'évaluation que les catégories dites «régulières». Il a présenté sa chorégraphie sans accompagnateur, sur une musique et des éléments imposés et son excellente performance lui a valu la médaille d'or !

La participation de Tristan à cette

compétition a été possible grâce aux efforts soutenus des dirigeantes du CPA l'Acadie appuyées par l'Association Régionale de patinage artistique Montréal-Concordia. Ils ont su convaincre le comité organisateur des Jeux de Montréal de permettre à Tristan de compétitionner dans une catégorie adaptée à son handicap visuel.

Tristan évolue au sein du CPA l'Acadie depuis maintenant trois ans. Durant ses deux premières années, les dirigeants du Club avaient permis à sa mère, Guylaine, de l'accompagner sur la glace lors des cours.

Pour la saison 2007-2008, le Club de patinage a poussé plus loin son implication, en fournissant à Tristan un accompagnateur sur la glace, durant les vingt et une semaines de cours de la saison régulière.

Il a donc pu évoluer au sein d'un groupe de patineurs de son niveau tout en



Stéfany Turcot et Tristan aux Jeux de Montréal 2008.

recevant les mêmes enseignements par son assistante de programme, Stéfany Turcot, qui lui a enseigné tout au long de la saison et qui a aussi préparé son programme pour la compétition. Tristan a aussi participé au spectacle de fin d'année organisé, par le club pour tous ces patineurs.

Nous tenons à remercier les responsables ainsi que les entraîneurs et assistantes de programme du CPA l'Acadie pour les efforts et le soutien fournis à Tristan tout au long de la saison, lui permettant ainsi de pratiquer ce sport.

**Note de l'éditeur :** Tristan s'est vu décerné le titre de « Jeune du mois » en avril 2008 par le Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie. On lui a remis une plaque honorifique.

## Un trophée au Gala des Bravos !

Par Roland Savard

Récemment, la mère de Alexi Tanguay (8 ans), Josiane Paradis, nous signalait l'extrême courage avec lequel ce dernier apprenait le français (lecture et écriture). Il fréquente l'école Marie-Reine de Sherbrooke et il est en 2<sup>e</sup> année du primaire. Ayant une triple pathologie oculaire, Alexi a une basse-vision pour lequel il a un suivi.

Le 17 février dernier avait lieu la 7<sup>e</sup> édition du Gala des Bravos de la Commission scolaire de la Région de Sherbrooke. Lors de cet événement, on a récompensé Alexi pour ses efforts dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en imprimé. On lui a décerné un trophée dans la catégorie « Persévérance et courage ».

Félicitations Alexi et continue ton beau travail !



**Note de l'éditeur :** Alexi s'est vu décerné le titre de « Jeune du mois » en février 2008 par le Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie. On lui a remis une plaque honorifique.

## Une jeune musicienne en herbe !

Par Roland Savard

Marie-Ève Létourneau, cette jeune fille de 7 ans de la région de Québec, atteinte d'une déficience visuelle, a eu l'agréable plaisir de participer à un concert avec un groupe de jeunes musiciens dans une interprétation d'un pot-pourri de nos plus beaux folklores.

Dans le cadre de son projet « Musiciens en herbe » le réputé orchestre Les Violons du Roy a accompagné le 28 avril dernier les élèves de la Société musicale Claude Létourneau. Plus d'une centaine de jeunes répartis en huit groupes ont eu la chance unique de partager la scène avec des musiciens professionnels et le plaisir de se produire dans la salle Raoul-Jobin du

Palais Montcalm dont l'acoustique est exceptionnelle.

Fière de sa fille, sa mère Isabelle Plante, nous décrivait les efforts accomplis en ces termes « Cela avait demandé des heures de pratique, une bonne oreille et de la concentration pour s'assurer de jouer en même temps que tout le monde, ce qu'elle a réussi avec brio ».

Soulignons également que Marie-Ève participait à un autre événement important le 15 avril à la salle Albert-Rousseau, un concert bénéfice au profit de la recherche en santé respiratoire, dont l'invité d'honneur était l'artiste de

renommée internationale Luc Plamondon. Cet événement portait le nom d'InterMed, lequel est un groupe musical formé de médecins, de chercheurs et de professeurs de la région de Québec. Marie-Ève s'est jointe à un numéro de chant avec mise en scène de la comédie musicale « La mélodie du bonheur ». Environ un millier de spectateurs y assistaient.

Bravo Marie-Ève et continue de développer ce beau talent !

**Note de l'éditeur :** Marie-Ève s'est vu décernée le titre de « Jeune du mois » en mai 2008 par le Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie. On lui a remis une plaque honorifique.

## Une jeune fille douée pour l'apprentissage !

Par Roland Savard

Avec la complicité de Mme Louise Vézina de l'école Saint-Louis-de-Terrebonne nous avons appris que Marie-Pier Brousseau (8 ans), avait relevé de beaux défis. Soit dit en passant, elle aime l'apprentissage du braille et on peut même dire qu'elle en mange...

Elle détient le record de dictées sans faute et possède un niveau de compréhension de la lecture au-dessus de la moyenne. Dans le cadre d'un projet « défi lecture » elle a dépassé l'objectif de lire au moins

trente livres pendant son année et de remplir autant de fiches de lecture pour y consigner ses observations.

En plus d'être douée d'une si belle capacité intellectuelle, Marie-Pier a beaucoup de charisme et elle a un sourire communicateur. Elle est grandement aimée et appréciée de ses camarades.

Félicitations Marie-Pier, tu rayannes et tu peux être fière de toi !



**Note de l'éditeur :** Marie-Pier s'est vu décernée le titre de « Jeune du mois » en juin 2008 par le Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie. On lui a remis une plaque honorifique.

## Des jeunes de l'AQPEHV en spectacle à l'école Jacques-Ouellette

Par Roland Savard

Le 12 juin 2008 se tenait le concours « Jeunes Talents » organisé par le Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie en collaboration avec l'école Jacques-Ouellette. Le jury était composé de trois membres : Mme Micheline Trépanier (présidente du jury), Mme Micheline Thérberge et Roland Savard.

Dans le gymnase de l'école Jacques-Ouellette

fort bien décoré, nos jeunes talents se sont exécutés avec brio. Plusieurs parents ont assisté à la représentation. La salle était comble et l'émotion était forte. Les jeunes ont littéralement conquis leur auditoire.

Pour monter ce beau spectacle, deux enseignantes de l'école ont apporté une

contribution spéciale pour préparer les jeunes : Mme Marie-France Durocher pour la musique et Mme Bernard-Charron pour la poésie.

Trois jeunes dont les parents sont membres de l'AQPEHV, se sont exécutés sur scène. Antoine Tremblay à la batterie, nous a

interprété « It hurts me too » de Éric Clapton et une pièce d'improvisation avec beaucoup de passion. Le jeune Gabriel Doucet au piano, nous a présenté deux numéros d'improvisation et le jeune Dany Santerre-Lampron au piano, nous a interprété une pièce musicale de Blues et « Ordinaire » de Robert Charlebois. Antoine s'est vu décerné le 2<sup>e</sup> prix de la catégorie Musique instrumentale. Continuez votre beau travail les jeunes car la musique ennoblit et elle est un beau moyen de communication et d'expression.

Chaque participant du concours a reçu une médaille remise par le président du Club Optimiste Les Yeux de la



*Gabriel Doucet*

Montréal, M. André Vincent. Les gagnants de chaque catégorie ont reçu un montant d'argent de 50 \$ pour les 1<sup>er</sup> prix et de 25 \$ pour

les 2<sup>e</sup> prix. La lieutenante-gouverneure de la zone 23 des Clubs Optimistes, Mme Lorraine Leclerc, était également présente à ce bel événement.

Voici la liste des gagnants de chaque catégorie : **Musique instrumentale:** 1<sup>er</sup> prix – Arianne Maheu (17 ans), violon et 2<sup>e</sup> prix - Antoine Tremblay (16 ans) à la batterie. **Chant :** 1<sup>er</sup> prix – Lauviah Harting (14 ans) et 2<sup>e</sup> prix – Amélie Arseneau (16 ans). **Monologue et récitation poème :** 1<sup>er</sup> prix – Salma Moudrika (11 ans) et 2<sup>e</sup> prix – Raphaëlle Rochat.

Bravo à tous les participants et surtout ne lâchez pas, c'est magnifique !



*Antoine Tremblay*



*Dany Santerre-Lampron*

## Médaille de bronze pour Geneviève Ouellet et Mathilde Hupin aux Jeux paralympiques

*Par Roland Savard*

Geneviève Ouellet, de Québec, et Mathilde Hupin (pilote) de Bromont, ont remporté la médaille de bronze de la course en ligne pour vélo tandem féminin aux jeux paralympiques de Pékin. Elles ont complété le parcours de 72 kilomètres ( six tours) en 2 h, 01 min, 17 s.

**5**

Dans un reportage fait par RDI, Geneviève a commenté sa performance en disant : « On a vu que deux équipes étaient en échappé et que nous étions dans le peloton engagé dans la bataille pour la troisième place. C'est dans le virage en épingle qu'on a bien joué nos cartes. On a réservé nos énergies, et après le virage, nous sommes parties rapidement dans les 250 derniers mètres

pour arracher la médaille de bronze. Je savais qu'on était capable, mais c'est au quatrième tour que j'ai vraiment commencé à y croire ». Geneviève était non seulement excitée mais aussi comblée que ses parents ait assisté à la compétition.

Native d'Amos, Geneviève est la fille de M. Isidore Ouellet et Mme Gisèle Delisle, deux parents membres de l'AQPEHV de longue

date. Grande sportive, Geneviève est venue tout près de se qualifier pour les Jeux paralympiques d'Athènes dans une autre discipline, la natation.

Son père Isidore Ouellet, nous faisais parvenir un courriel récemment pour nous informer du parcours de sa fille pour parvenir jusqu'aux paralympiques.

« Geneviève a maintenant 23 ans, elle a des colobomes et aucune vision de l'œil gauche et environ 3 % du droit. Elle est bachelière de l'Université Laval

en kinésiologie et après une année de travail à Amos, elle est actuellement en maîtrise à Laval.

Côté sport, elle a fait partie de l'équipe Canadienne de natation durant quelques années, elle a obtenu une 5<sup>e</sup> place au 400 mètres libres, lors du Championnat du monde, à Durban en Afrique du Sud, en décembre 2006. Par la suite elle a mis fin à sa carrière et en mai 2007, elle s'est lancée dans la compétition de vélo tandem. Elle a pris le 5<sup>e</sup> rang à Cali en décembre lors de la compétition

pan-américaine. Cela lui a permis de se classer pour les paralympiques où elle a remporté une médaille de bronze, lors de la course sur route. En piste, elle a terminée 6<sup>e</sup> au kilomètre, en établissant une nouvelle marque canadienne et à la poursuite, elle a terminé 7<sup>e</sup> et à seulement 12 centièmes de seconde, du record canadien. »

**Tu as toute notre admiration Geneviève, tu es un beau modèle pour les jeunes. Félicitations !**

## **BONNE RENTRÉE!**

*Par Louise Vézina,*

*Agente de réadaptation, rééducation braille CSA*

Une expression assez usuelle en septembre et pourtant si importante pour tous les enfants qui retournent à l'école ... Parmi ceux-ci se démarquent des enfants différents, ceux dont je veux vous parler arpentent les corridors de l'école avec une canne blanche. Je veux en ce début d'année scolaire leur souhaiter à chacun d'eux en particulier une merveilleuse année.

À toi Stéphanie, cette année sera toute particulière puisque tu termines dignement ton secondaire. Par ta détermination, ton travail ardu et ta grande force de caractère tu as ouvert les portes à ceux qui t'ont suivi. Tu étais la première à être intégrée dans notre Commission scolaire et tu nous a démontré qu'en mettant des services adéquats en place, et en y croyant, l'intégration à part entière c'était possible! Merci à toi, pour tous les autres.

À toi Jade, après avoir appris le langage des signes.... il t'a fallu apprendre le braille... Il faut avoir bien du courage et faire confiance en la vie pour garder un si beau sourire. Toi aussi tu es finissante cette année et il t'a fallu beaucoup de détermination pour faire ta place!

À toi Marc-André, fervent amateur de batterie et de moto-cross!!! L'école ce n'est pas ton sport préféré!!! Même avec un handicap visuel important et des ennuis de santé très sérieux, tu n'as pas lâché!!! Et c'est ça le plus important, continuer, avancer malgré les difficultés. Tu as des rêves, et je suis certaine qu'avec toute ta détermination tu les réaliseras.

À toi aussi Tyna, je te souhaite une belle rentrée. Tu viens de laisser la sécurité du primaire pour t'aventurer dans une vie nouvelle au secondaire. J'imagine que tu avais des «papillons» dans le ventre la veille. Rappelle-toi toujours la phrase clé que je t'ai apprise: Je suis belle, je suis fine et je suis capable!!! Fais-toi confiance, garde ton sourire et ta gentillesse et tu réussiras toi aussi. Tu as tout le talent nécessaire pour réussir et te faire de nouveaux amis.

À toi Louis, ta curiosité sans limite t'amèneras là où sont tes rêves. Mais n'oublie pas, il te faut apprendre tes abréviations braille avant de devenir informaticien!!! Avec tout ton potentiel tu y arriveras! Il fallait le «voir pour le croire», c'est toi qui faisais visiter l'école aux nouveaux amis de ta classe!!!

À toi, Marie-Pier, une merveilleuse rentrée avec tes nombreux amis. C'est ton sourire, ta bonne humeur, ton sens des autres et ton écoute qui font de toi une jeune fille si charmante, vers qui les autres se tournent. Continue d'exploiter tes talents, continue de chanter... et la vie te sourira j'en suis certaine.

Enfin à toi cher Alexandre, un bon début de deuxième année. Tu nous épateras encore par tes propos toujours de bon goût et ton sens du rythme exceptionnel! N'oublie pas, tes verres fumés ça te donne un look d'enfer!

Enfin à vous chers parents, une belle et heureuse année scolaire avec vos enfants. Continuez de les encourager, de les soutenir, de les consoler et de les aimer comme vous le faites déjà si bien.

À tous les intervenants, enseignants, éducateurs, vous qui permettez que l'intégration soit possible et enrichissante, je vous souhaite de vivre de merveilleuses découvertes avec ces enfants différents... et si semblables à tous les autres!!!

# RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-INVALIDITÉ POUR LE SOUTIEN DES ENFANTS HANDICAPÉS

Source : *Mes finances Ma caisse* Vol. 44 no. 3 page 12-13

Michelle Lavoie, Conseillère en fiscalité  
Fédération des caisses Desjardins

Régime enregistré d'épargne-invalidité. Le sujet n'est pas simple et son application ne le sera pas davantage. Quoi qu'il en soit, les institutions financières devront être prêtes à offrir le produit dès 2008.

En décembre 2006, un groupe d'experts déposait, à la Chambre des communes à Ottawa, un rapport contenant des recommandations sur les façons d'aider les parents d'enfants gravement handicapés à épargner en vue d'assurer à ces enfants une sécurité financière à long terme<sup>1</sup>.

Dans son budget déposé le 19 mars dernier, le gouvernement fédéral a donné suite aux recommandations du groupe de travail en annonçant la création du régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI).

Pour établir les règles d'application du REEI, le groupe de travail s'est inspiré des règles applicables à un régime enregistré d'épargne-études. De ce fait, le REEI sera assorti d'un volet Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et, pour les familles à plus faible revenu, d'un volet Bon canadien pour l'épargne-invalidité.

De façon générale, le bénéficiaire d'un REEI devra nécessairement être un particulier qui réside au Canada et qui est admissible au crédit d'impôt pour personne handicapée aux fins de l'impôt fédéral. Par ailleurs, le souscripteur du REEI pourra être la personne handicapée elle-même, un de ses parents ou son représentant légal. Ainsi, une personne handicapée pourrait être le souscripteur et le bénéficiaire de son REEI.

## COTISER JUSQU'À 200 000 \$

Il sera possible de cotiser jusqu'à 200 000 \$ à un REEI au profit du bénéficiaire et le montant annuel des cotisations ne sera pas limité. Il n'y aura aucune restriction quant aux personnes pouvant verser des cotisations au régime. Les cotisations seront autorisées jusqu'à la fin de l'année où le bénéficiaire atteint 59 ans. Comme c'est le cas pour les régimes enregistrés d'épargne-études, les cotisations à un REEI ne seront pas déductibles. Le revenu de placement sur les cotisations, les subventions canadiennes et les bons canadiens s'accumuleront en franchise d'impôt.

Les cotisations à un REEI ne seront pas incluses dans le revenu aux fins de l'impôt lorsqu'elles feront l'objet d'un retrait. Les subventions canadiennes, les bons canadiens et le revenu de placement gagnés au sein du régime seront imposables pour le bénéficiaire lorsqu'ils seront retirés du REEI.

## DES COTISATIONS QUI RAPPORTEMENT

Les cotisations à un REEI faites durant une année seront admissibles à la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité. Les taux de subvention seront calculés sur la base du revenu familial net (voir tableau).

Ce revenu familial net sera celui des parents de la personne handicapée jusqu'à ce que celle-ci atteigne l'âge de 18 ans. Par la suite, le revenu familial à considérer sera celui de la personne handicapée et de son conjoint, s'il y a lieu. Le montant des subventions versées à l'égard d'un

même bénéficiaire du REEI sera limité à 70 000 \$. Un REEI pourra recevoir des subventions jusqu'à la fin de l'année où le bénéficiaire atteint 49 ans.

## UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE

Des bons canadiens pour l'épargne-invalidité pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ seront versés chaque année dans les REEI des bénéficiaires et des familles à revenu faible ou modeste. Ils ne dépendront pas des cotisations à un REEI. Le montant maximal du bon canadien (1 000 \$) sera versé dans les REEI dans la mesure où le revenu familial net ne dépasse pas 20 883 \$<sup>2</sup>. Le montant du bon diminuera progressivement pour les familles dont le revenu familial net se situe entre 20 883 \$ et 37 178 \$<sup>2</sup>. Le montant total des bons versés à l'égard d'un bénéficiaire du REEI sera limité à 20 000 \$. Un REEI pourra recevoir des bons jusqu'à la fin de l'année où le bénéficiaire atteint 49 ans.

## LE PAIEMENT DES PRESTATIONS

Les paiements provenant d'un REEI devront commencer à être versés au bénéficiaire avant la fin de l'année civile de son soixantième anniversaire de naissance. Les paiements provenant d'un REEI seront assujettis à un plafond annuel déterminé en fonction de l'espérance de vie du bénéficiaire et de la juste valeur marchande du régime. Mais on ne sait pas encore comment sera établie l'espérance de vie du bénéficiaire.

Pour veiller à ce que les cotisations aux REEI, les subventions canadiennes et les bons canadiens servent à soutenir le bénéficiaire, lui seul, ou son représentant légal, pourra recevoir des paiements,

incluant des paiements de capital, provenant du REEI. Ainsi, contrairement au régime enregistré d'épargne-études, les cotisations versées par les cotisants ne pourront pas leur être remboursées.

Lorsque le bénéficiaire d'un REEI cesse d'être admissible au crédit d'impôt pour personne handicapée ou décède, les fonds dans le REEI sont alors versés au bénéficiaire ou à sa succession. Ce montant net des cotisations sera inclus

dans le revenu imposable du bénéficiaire du REEI pour l'année de son décès.

Toutefois, le gouvernement pourra exiger, à certaines conditions, qu'un REEI rembourse les subventions et les bons versés dans le régime au cours des dix années précédant le décès ou la cessation de l'admissibilité du bénéficiaire.

En conclusion, on peut dire que l'idée est intéressante et que le but est louable.

Mais il reste à voir si les familles qui vivent quotidiennement avec un enfant handicapé auront les moyens de capitaliser des montants importants à l'intérieur d'un tel régime, surtout lorsqu'on pense à tous les frais supplémentaires que ces familles doivent assumer au jour le jour.

<b>Calculs de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité</b>	
<b>Revenu familial net jusqu'à 74 357 \$<sup>2</sup></b>	<b>Revenu familial net de plus de 74 357 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 300 % de la première tranche de 500 \$ de souscription ;</li> <li>• 200 % de la tranche de 1 000 \$ suivante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % de la première tranche de 1 000\$.</li> </ul>
<b>Pour une subvention totale maximale de 3 500 \$ par année.</b>	<b>Pour une subvention totale maximale de 1 000 \$ par année.</b>
Une cotisation annuelle de 1 500 \$ par exemple donnera droit à une subvention de 3 500 \$ ce qui permettra une épargne annuelle de 5 000 \$ sur la quelle le rendement s'accumulera à l'abri de l'impôt.	Une cotisation annuelle de 1 500 \$ par exemple donnera droit à une subvention de 1 000 \$, pour une accumulation annuelle d'épargne de 2 500 \$.

**Note 1 :** Le document, intitulé *Un nouveau départ*, peut-être consulté sur le site Internet de Finances Canada à l'adresse suivante : [www.fin.gc.ca/news06/06-079f.html](http://www.fin.gc.ca/news06/06-079f.html)

**Note 2 :** Basé sur les dollars de 2007. Ce montant sera indexé en 2008.

# ET QUE ÇA ROULE 2008 !

Par Roland Savard

Vice-président jeunesse 2008-2009

Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie

Le 4 mai dernier, au Parc Marquette de Longueuil se tenait l'événement «*Et que ça roule 2008*», une course de boîtes à savon dont la particularité était d'ouvrir une catégorie Tandem adaptée aux jeunes handicapés visuels, ce qui en fait une «*Première mondiale*» pour les clubs optimistes. Monsieur Gaëtan Globensky, Gouverneur optimiste du District centre du Québec a agit comme président d'honneur.



Photo Blaise St-Hilaire

Cette activité a été organisée par le Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie avec la collaboration du Club Optimiste de Fatima-Longueuil, de l'Association des coureurs en boîtes à savon du Québec, de la Ville de Longueuil et aussi de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV).

Une trentaine de jeunes coureurs déterminés et courageux ont bravé le froid et la pluie pour vivre cette expérience. Ils étaient pour la plupart accompagnés de plusieurs membres de leur famille et bien sûr, il y avait la famille optimiste et l'équipe de bénévoles. Il y avait cinq classes de coureurs : classe Tandem, pour les boîtes à savon à deux places où le jeune est accompagné d'un adulte, classes 7 à 9 ans, 10 à 13 ans et 14 à 17 ans pour les boîtes

à savon d'une place et enfin, il y avait une classe de bolides professionnels, pilotés par des jeunes.

L'animateur de la journée, M. Steve Joseph, de la Fondation des aveugles du Québec a fait un travail remarquable. Ce professionnel de l'animation très énergique a été un vrai rayon de soleil. Il sait comment réchauffer une foule. Il faut aussi souligner le beau travail de M. Wesley Perreault qui a coordonné les bénévoles de cette journée pas facile pour les organisateurs. Nous avons aussi la chance de compter sur des gars qui ont l'expérience dans l'organisation de ce genre de courses, entre autre notre chef de rampe, M. Marcel Beaudoin, et son adjoint M. Robert Desroches. Nous avons aussi bénéficié des conseils de M. Yves Danault pour l'organisation logistique et la construction de boîtes à savon et nous lui devons la commande des magnifiques trophées remis aux gagnants de la classe Tandem. Dans l'ombre, il y avait M. Robert Sabourin, trésorier du Club qui a pris la charge de construire les boîtes à savon à deux places et la responsabilité de la cuisine.



Photo Joanie Plante

Heureusement pour les organisateurs qu'il y avait un chalet sur les lieux. Cela permettait aux gens d'aller se réchauffer.

Il y avait aussi un chapiteau où une équipe de cuisiniers préparaient des hot dogs et servaient des breuvages. Même une équipe de premiers soins étaient à l'œuvre, il s'agit de la Brigade de l'Ambulance Saint-Jean (Division de Laval). Des jeux gonflables pour les enfants avaient été réservés mais la température a empêché la mise en service. Ce sera pour la prochaine fois, car c'est une belle activité champêtre pour les familles.



Photo Daphnée Robert

Bien que le déroulement de cette journée ait été chambardé par la mauvaise température, le plus important c'est que les jeunes ont eu du plaisir, et cela a été confirmé par plusieurs. À la fin de l'activité, le président du Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie, M. André Vincent, a remis des médailles de participation à tous les jeunes et des trophées de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> place pour chaque catégorie. Un tirage au sort a déterminé les gagnants.

Comme cette course avait pour objectif premier de permettre aux jeunes handicapés visuels de vivre l'expérience de tenir un volant dans une descente, il est de mise de citer le nom des gagnants de cette catégorie : 1<sup>er</sup> prix - Blaise St-

Hilaire de Montréal, 2<sup>e</sup> prix – Daphnée  
Robert de Sherbrooke, 3<sup>e</sup> prix – Joanie  
Plante de Longueuil.



Photo cuisine

*Ne manquez pas le prochain rendez-vous, le 30 mai 2009 ! Comme on est optimiste on peut déjà prévoir une journée chaude et ensoleillée. Soyez nombreux à y participer !*



Photo Départ

## LES GROUPES D'ENTRAIDE

### L'AQPEHV présente son programme de formation novateur à Vision 2008

*Par Roland Savard*

Le 7 juillet dernier, l'AQPEHV avait l'honneur de présenter son Programme de formation des groupes d'entraide parentale lors de l'événement Vision 2008 qui est en fait la 9<sup>e</sup> Conférence Internationale en basse-vision. Nos ambassadeurs pour cette présentation étaient Mme Brigitte Roy et M. Mario Gaulin, tous deux impliqués depuis près de deux ans dans l'élaboration et la réalisation de ce beau programme. L'AQPEHV avait soumis sa candidature plusieurs mois auparavant et son projet a été sélectionné.

Durant la semaine près de 400 présentations orales d'une dizaine de minutes chacune ont été présentées dans les différentes salles en plus des conférences. Cet événement d'envergure était présidé par deux co-présidents, Mme Line Ampleman, directrice générale de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et M. Jacques Gresset, directeur de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal. Plus d'un millier de visiteurs en provenance

d'une soixantaine de pays se sont déplacés pour venir échanger sur le développement qui se fait dans le monde en matière de recherche et de programme pour améliorer la vision.

Nous reproduisons ici le texte qui a été soumis au jury pour présenter le Programme de formation de groupes d'entraide parentale - Déficience visuelle.

« Le milieu de la déficience visuelle demande depuis environ 15 ans la mise en place de groupes d'entraide afin de permettre l'échange d'expériences et du vécu entre les personnes vivants avec une déficience visuelle. De plus, une étude conduite lors de la démarche d'agrément par l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) a révélé que ce besoin est toujours fort présent.

Afin de combler ce besoin, l'Association des parents d'enfants handicapés visuels

(AQPEHV) a entrepris une démarche afin de développer un programme de formation pour les groupes d'entraide.

Puisque la philosophie d'intervention de l'AQPEHV est la reconnaissance de la capacité des parents à accompagner leurs enfants, c'est cette dernière qui nous a servi de base pour développer le contenu du programme.

Le programme de formation vise deux objectifs, soient : d'améliorer les compétences parentales et développer l'autonomie des groupes d'entraide. La clientèle cible prioritaire est celle des parents d'enfants ayant une déficience visuelle. Différents thèmes sont abordés dont : les impacts sur la vie de couple et la vie de famille, l'annonce du diagnostic, la participation et la communication au sein d'un groupe, etc. Trois outils ont été développés, soient : le Manuel du

formateur, le Manuel des parents et le Recueil de textes. Le programme de formation vise l'autonomie des groupes au terme de la première année, ainsi que la survie des groupes.

La force et la nouveauté du programme reposent sur deux points favorisant sa réussite, soient : l'accompagnement du groupe par un animateur professionnel chevronné pendant les cinq premières rencontres, et la structure des modules de formation, lesquels abordent trois aspects à chacune des cinq premières rencontres : Module 1 – Groupe d'entraide, Module 2 - Réalité parentale, Module 3 – Animation de groupe. »

### **Nous désirons remercier nos partenaires de cette belle aventure :**

- Le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Agence de santé publique du Canada.
- Le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec via la subvention au fonctionnement Programme PSOC.
- L'Institut Nazareth et Louis-Braille.
- L'Office des personnes handicapées du Québec.



Photo Vision 2008

## **Des groupes d'entraide dynamiques !**

*Par Martine Fontaine et André Gélinas*

En octobre 2007, se formait le premier groupe d'entraide en Montérégie. Un beau groupe rassemblant des parents d'enfants handicapés visuels de partout en Montérégie, à Montréal et Laval. Dès la première rencontre qui comptait plus de 15 personnes, une belle chimie s'est formée. Malheureusement, le groupe étant trop grand, il a été dans l'obligation de se scinder en deux. Un plus petit groupe permet en effet d'approfondir les échanges ainsi que d'y accueillir de nouveaux membres.



*Mathieu Vinet, animateur*

Les groupes Longueuil 1 et Longueuil 2, sont de belles réussites. On y compte environ 10 personnes dans chacun d'eux. Les groupes se sont réunis 5 fois durant l'année 2007-2008 à raison d'une rencontre chaque 2 mois dans un local de l'INLB à Longueuil. Chaque rencontre était le dimanche, d'une durée de 5 heures incluant l'heure du repas du midi. Tout au long de l'année, les groupes ont été dirigés par un animateur-formateur dynamique, M. Mathieu Vinet. Ils se rencontrent pour échanger sur leurs vécus, partager les bons et les moins bons côtés des ressources mises à leur disposition, que ce soit par des conférences, des vidéos, etc. Le tout sous le signe de la bonne humeur et du

rire. Nous sommes tellement content de nous retrouver chaque 2 mois.

Dès cet automne, les 2 groupes reprendront leurs rencontres de façon autonome, puisque leur formation est terminée. Déjà, ils ont dressé une liste de sujets qu'ils désirent mieux connaître et approfondir et les rencontres s'organisent. La prochaine année s'annonce très riche en connaissances de toutes sortes.

Les groupes demeurent ouverts à recevoir de nouveaux membres. Il existe aussi d'autres groupes dans d'autres régions. Si vous désirez briser l'isolement et rechercher des ressources dans tous les domaines, n'hésitez pas à vous joindre à un groupe d'entraide. Vous pouvez communiquer avec l'AQPEHV pour plus d'informations.



*Groupe Longueuil 1*

## **Une rencontre estivale pour le groupe de Québec**

*Par Isabelle Plante et François Létourneau*

Dimanche le 17 août, le groupe d'entraide de la région de Québec s'est réuni avec tous les enfants chez Stéphane et France, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ce fut pour nous tous l'occasion de partager nos souvenirs d'été, d'échanger sur les réussites de nos enfants et de partager nos expériences liées à la rentrée scolaire imminente pour plusieurs de nos

jeunes. Ce genre de rencontre est aussi une belle occasion pour nos enfants de nouer des liens entre eux. À voir les 10



enfants jouer au ballon, construire des châteaux de sable, sa balancer et glisser, et surtout les avoir vus plonger dans la piscine et se faire attraper par Stéphane et Francis, malgré le petit vent frais, il n'y a aucun doute que la journée fut bien riche en rires et qu'elle fut appréciée de tous. En tout, nous étions cinq familles du groupe d'entraide et grâce au beau temps, qui s'est finalement pointé à la mi-août, nous avons tous bien profité du pique-nique de groupe.



Nous tenons à remercier chaleureusement Stéphane et France, pour nous avoir tous accueillis chez eux. Ce fut une journée des plus réussies.

## PROJET TRANSITION ÉCOLE VIE ACTIVE (TEVA)

Par Amiri Atika, conseillère en main-d'œuvre  
Semo Horizon-Travail

Dans le cadre du projet Transition École Vie Active qui vise à favoriser une continuité et une transition harmonieuse entre l'école et la vie active, SEMO Horizon-travail en collaboration avec l'école Jacques-Ouellette et l'Institut Nazareth & Louis-Braille (INLB) a offert des ateliers de recherche d'emploi aux étudiants handicapés visuels âgés de plus de 16 ans afin de les préparer « Vers un emploi d'été » en raison d'un atelier par semaine, pendant toute la session d'hiver. Toutefois, donner des ateliers de recherche d'emploi à une clientèle aussi jeune ne s'est pas fait au hasard. Le but est de les rapprocher du marché du travail le plus tôt possible afin de les mettre dans une situation réelle de travail. Cela leur permet d'être plus conscients de leur niveau d'employabilité et de leur donner l'opportunité de pouvoir combler leurs lacunes.

Les ateliers ont porté sur plusieurs thèmes; l'information sur le marché du

travail, la démystification du handicap, les méthodes dynamiques de recherche d'emploi (MDRE), etc.

Étant donné le jeune âge des participants et leur manque d'expérience, j'ai mis l'accent sur la confiance en soi et la nécessité d'adopter une attitude positive afin d'augmenter leur chance d'employabilité.

En animant les ateliers, j'ai choisi l'approche interactive afin de permettre aux élèves d'apporter leurs points de vue et leur faire comprendre qu'il est important de prendre leur avenir en main et de ne pas laisser les autres décider à leur place. Effectivement, les échanges avec les jeunes lors des animations des ateliers ont fait ressortir un grand questionnement; **peut-on être autonome avec une déficience visuelle?**

Étant moi-même une personne à mobilité

réduite et ayant eu la chance d'avoir des parents qui m'ont soutenu et encouragé pour que je devienne autonome, je me permets de dire que les parents ont un rôle primordial dans le développement de l'autonomie de leurs enfants. Néanmoins, certains parents surprotègent leurs enfants. Ils les infantilisent parce qu'ils croient qu'un enfant malvoyant ou aveugle a du mal à trouver son chemin seul.

Ce comportement déresponsabilise l'enfant et fait de lui une personne assistée à vie. Il est clair que les parents ne se comportent pas de telle sorte par mépris à l'égard de leurs enfants. Ils veulent seulement les aider, les assister et les encourager. De ce fait, il suffit juste de bien doser l'accompagnement de leur enfant sans exagération et pouvoir se remettre en question de temps en temps; ainsi, permettre à leur jeune de se prendre en main graduellement.

Quant à l'embauche et à la capacité d'une personne ayant une limitation visuelle d'occuper un emploi, les élèves ont été largement sensibilisés en ce sens. En effet, décrocher un emploi ne dépend pas seulement de leurs compétences ou de leur performance dans l'entrevue d'embauche. Cela implique, avant tout, la possibilité de communiquer, de se déplacer, avoir des relations interpersonnelles, bénéficier des adaptations de postes de travail, etc.

Paradoxalement, ces habitudes sont développées si on a le statut d'employé. Par exemple, les rencontres faites au travail favorisent les relations interpersonnelles et développent les aptitudes à communiquer. Tout cela se résume en une seule phrase; «enlever les barrières physiques qui

mettent la personne en situation de handicap».

Cette situation contribue énormément à l'exclusion des personnes handicapées de la population active. Ces ateliers ont été enrichissants pour les jeunes. Ils ont bien saisi l'importance du travail non seulement pour avoir une autonomie financière, mais aussi pour leur développement personnel.

D'autant plus qu'il y a eu des placements de certains élèves en emploi d'été. Ces élèves ont eu la chance de vivre leur première expérience de travail qui va les aider de façon significative à établir leur objectif professionnel.

En ce qui me concerne en tant que

conseillère en main-d'œuvre au sein du Semo HT, cette expérience m'a permis de bien comprendre les besoins de cette jeune clientèle en matière d'employabilité. Elle m'a permis, aussi, d'être au courant des ressources existantes que je peux mettre à la disposition des jeunes afin de leur offrir une expertise en recherche d'emploi.

## UNE DÉCOUVERTE IMPORTANTE !

*Un communiqué de l'hôpital Ste-Justine*

Le titre de l'article est « Découverte d'un récepteur qui pourrait prévenir la cécité, stopper la croissance de tumeurs et favoriser la régénération des tissus cérébraux ».

Une équipe internationale de chercheurs a découvert l'élément déclencheur de plusieurs maladies graves. Dans la version en ligne de la revue Nature Medicine, des scientifiques du CHU Sainte-Justine, de l'Université de Montréal et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de France expliquent de quelle façon le récepteur GPR91 active la croissance vasculaire non contrôlée à l'origine d'une perte de vision liée à des maladies engendrant la cécité.

Ces résultats peuvent également avoir de vastes répercussions favorables sur la régénération des tissus cérébraux.

Dans le cadre de leur étude, l'équipe a découvert que le récepteur GPR91 est impliqué dans la croissance vasculaire irrégulière à l'origine des principales causes de cécité dans le monde industrialisé : rétinopathie du prématuré chez les enfants, rétinopathie diabétique chez les adultes (une perte de vision ou cécité touchant jusqu'à 90 pour cent des personnes diabétiques) ou dégénérescence maculaire chez les personnes âgées (perte de la vision centrale).

« Nous avons découvert que le récepteur GPR91 est un maître régulateur de la croissance vasculaire qui déclenche une prolifération incontrôlée et anarchique des réseaux vasculaires dans le cas des rétinopathies. Cette prolifération non contrôlée peut provoquer le détachement de la rétine et la perte de vision », précise

le Dr Mike Przemyslaw Sapieha, auteur principal de l'étude et chercheur au CHU Sainte-Justine et à l'Université de Montréal.

« Maintenant que nous avons cerné le rôle déterminant du GPR91 dans le mécanisme de la maladie, nous pouvons aller de l'avant et concevoir des traitements afin de bloquer le récepteur et, par conséquent, stopper la perte de vision » ajoute le Dr Sapieha. « En raison de son fort potentiel thérapeutique, l'inhibition du GPR91 pourrait mettre un terme aux maladies engendrant la cécité. »

Vous pouvez consulter l'intégral du communiqué sur le site Internet de l'Hôpital Sainte-Justine à [www.hsj.gc.ca/Medias/](http://www.hsj.gc.ca/Medias/).

# L'AQUPEB, UNE NOUVELLE ASSOCIATION

## DÉDIÉE EXCLUSIVEMENT À LA CAUSE DU BRAILLE

Communiqué de Richard Lavigne, président provisoire

**Longueuil, le 20 octobre 2008** - L'Association québécoise pour l'utilisation, la promotion et l'évolution du braille (AQUPEB) vise à regrouper, au plan national, tous ceux et celles qui croient que ce système de lecture et d'écriture génial doit poursuivre son évolution afin de demeurer un outil efficace et compétitif, parfaitement adapté à leurs besoins.

Cette corporation à but non lucratif est exclusivement dédiée au braille. Elle tiendra son Assemblée générale de fondation le samedi 22 novembre 2008, de 13 heures à 16 heures, à la salle J-1050 du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec

à Montréal, située au premier étage du 405, rue Ste-Catherine Est à Montréal. Le pavillon Judith-Jasmin est directement accessible à partir de la station de métro Berri-UQAM.

Cette assemblée verra essentiellement à doter l'Association de ses Statuts et Règlements et à élire son conseil d'administration.

Si l'avenir du braille vous intéresse et que vous voulez contribuer positivement aux discussions et aux travaux sur le braille, vous pouvez demander à devenir membre de l'AQUPEB et vous inscrire à

son Assemblée de fondation en écrivant à l'adresse courriel [braille@videotron.ca](mailto:braille@videotron.ca) ou en téléphonant au 450-463-9899, avant le 20 novembre.

Le coût de la cotisation annuelle est de 10\$ et doit être acquitté avant l'assemblée de fondation.

Ne ratez pas ce rendez-vous unique !

### L'INCA DÉMARRE UN GROUPE DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

POUR LES JEUNES DE 12 À 16 ANS DE TOUTES LES RÉGIONS

Ce projet permet à des jeunes ayant une déficience visuelle d'échanger avec d'autres jeunes sur divers sujets qui les préoccupent et de se créer un réseau d'amis.

Il n'y a aucun frais à déboursier car l'INCA défraie les coûts des conférences téléphoniques. Une conseillère psychosociale accompagne le groupe dans la démarche pour favoriser les échanges et préparer les réunions.

Chaque rencontre dure une heure et les sessions sont de huit semaines. Il y aura un groupe qui démarrera pour la session d'automne (mi-octobre) et un autre pour la session d'hiver (fin janvier ou début de février). Pour le moment il est prévu que les conférences se dérouleront en français. En cas de forte demande pour une conférence en anglais alors l'INCA démarrera un autre groupe pour répondre à la demande.

**Pour information et/ou inscription:** Larissa Klymkiw, conseillère psychosociale INCA/CNIB, Téléphone (514) 934-4622, poste 225



**AUX ACTIVITÉS DE L'AQPEH**  
Photos prises lors  
23 février

**Grâce à la contribution de la Fondation des aveugles du Québec les jeunes peuvent participer à des activités de grande qualité avec un encadrement sécuritaire. L'équipe de bénévoles est dynamique et bien entraînée..**



Rassemblement 23 février



Autobus 23 février



Autobus 23 février



Rassemblement 23 février



Zoo 7 juin



Autobus 7 juin

**IV LESJEUNES S'AMUSENT!**  
**des activités 2008**  
**et 7 juin**



Autobus 7 juin



Moniteurs 7 juin

**Les tout-petits de la halte-garderie sont confiés  
à une équipe de personnes spécialisées en petite enfance du  
Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste-de-Drummondville  
et son CPE Le Papillon Enchanté.**



Garderie 23 février



Garderie 7 juin



Garderie 7 juin



Garderie 7 juin

# LA CHRONIQUE DU DR HAMEL

## La cataracte infantile

Par Patrick Hamel, MD

Ophthalmologie pédiatrique – CHU Ste-Justine

La cataracte infantile survient chez 1,2 à 6 naissances sur 10 000 et est présente chez 15 à 20% des enfants dans les écoles pour handicapés visuels.

Lorsqu'on parle de cataracte, on s'imagine tout de suite la personne de 70 ans et plus qui ne voit plus clair. L'histoire usuelle, c'est maintenant une chirurgie d'une vingtaine de minutes, comprenant l'exérèse de la cataracte et l'insertion d'une lentille intraoculaire et le tour est joué. « Mais comment se fait-il que mon enfant aie une cataracte? » se posent comme question plusieurs parents estomaqués par ce diagnostic inattendu chez leur enfant.



### Premièrement, qu'est-ce que la cataracte?

Il s'agit de l'opacification du cristallin. Pour sa part, le cristallin, c'est une lentille qui se trouve dans l'œil, tout juste derrière la pupille et l'iris. C'est cette lentille qui nous permet de voir à la fois au loin et de près, puis qui devient moins performante avec l'âge, nécessitant alors le port de lunettes pour lire. Le cristallin a aussi le rôle d'aider à focaliser les rayons provenant des objets regardés, vers la rétine. Sans cristallin, la vision serait totalement floue.

Chez un adulte, le cristallin est formé ainsi: un noyau au centre, le cortex en périphérie et un sac qu'on dit capsulaire, qui entoure le cortex.

Chez l'enfant, on parle plutôt en termes embryologiques. C'est que le cristallin, pendant la vie fœtale, se développe à partir d'un noyau, puis progressivement, il s'y dépose des couches, tout comme un oignon. Le noyau embryonnaire est la structure la plus centrale, entourée du noyau fœtal, puis des lamelles et finalement, du sac capsulaire.

La cataracte, c'est l'opacification du cristallin. Chez le jeune enfant, selon la période de la grossesse où a débuté la cataracte, la partie affectée du cristallin sera différente. On notera alors la cataracte embryonnaire, la cataracte nucléaire fœtale, la cataracte lamellaire, la cataracte capsulaire ou sous-capsulaire antérieure ou postérieure, etc.

### Quel est le problème posé par une cataracte?

Comme la lumière passe à travers le cristallin, son opacification crée une diminution de l'entrée des rayons lumineux dans l'œil. Les objets deviennent alors: plus sombres, mal définis (contraste), d'une couleur différente, parfois déformés.

### Pourquoi mon enfant a-t-il une cataracte?

Pour répondre à cette question, il faut diviser la cataracte en unilatérale (un seul œil affecté) et bilatérale (deux yeux affectés). Pour une cataracte unilatérale, une cause

ne sera retrouvée que rarement. Toutefois, notons la possibilité de malformations de naissance comme la persistance de la vascularisation fœtale (PVF ou PHPV), l'inflammation (uvéite), les traumatismes, etc. Pour une cataracte bilatérale, une cause sera trouvée dans au moins 50% des cas et comprendra: la cataracte héréditaire, les infections pendant la grossesse, les médicaments pendant la grossesse, l'irradiation pendant la grossesse, les maladies métaboliques (maladies rares de l'enfant), plusieurs malformations oculaires, ainsi que plusieurs autres maladies.



C'est pourquoi, contrairement à l'adulte, on tentera de trouver une cause à la cataracte de l'enfant, surtout si elle est bilatérale. Cela consistera en une histoire de la grossesse et de la naissance, un examen systématique de l'enfant par le pédiatre, ainsi que certains tests sanguins pour dépister les infections pendant la grossesse ainsi que les maladies métaboliques. De plus, un examen approfondi de l'œil sera effectué et comprendra, au besoin, une échographie oculaire s'il est impossible de voir le fond d'œil à cause d'une cataracte trop dense.

Que fait-on par la suite avec cette cataracte? Un diagnostic de cataracte ne veut pas

absolument dire qu'il faut l'opérer. Tout dépend de sa grosseur, de sa densité, de l'effet qu'elle a sur la vision, des inconforts de l'enfant, etc. Par exemple, une très petite cataracte, peut ne causer aucun problème visuel et être suivie toute la vie sans jamais être opérée. De plus, il est possible parfois, si la cataracte est centrale, de dilater la pupille quotidiennement avec une goutte, pour permettre aux rayons lumineux de passer à travers la périphérie cristallinienne.

Toutefois, il y a une chose bien importante



à prendre en considération chez l'enfant. C'est le développement de la fonction visuelle. En fait, dans les sept premières années de vie, les aires visuelles du cerveau sont en développement. Pour un développement optimal, la vision de l'enfant doit être normale. Par exemple, si on enlève une cataracte dense présente depuis la naissance, à l'âge de 8 ans, la vision ne sera pas bonne. On parle alors d'amblyopie. C'est l'œil paresseux. Tout est là pour que l'enfant voie, mais il n'y arrive pas car les aires visuelles de son cerveau pour cet œil ne se sont pas bien développées.

Par conséquent, il faut toujours penser à cette possibilité d'amblyopie lorsqu'on opère un enfant. Bref, il ne faut pas lésiner si la cataracte est visuellement significative, pour permettre un retour le plus rapide possible à un développement visuel normal.

Notons de plus, qu'une cataracte dense peut conduire à un nystagmus (mouvement

rapide continu des yeux) si non opérée avant l'âge de 2 mois. De plus, une cataracte, surtout si elle est unilatérale, mais aussi si elle est bilatérale, peut conduire vers du strabisme (l'œil qui louche).

### En quoi consiste la chirurgie de la cataracte?

En premier lieu, on enlève tout le cristallin, sauf l'enveloppe (le sac capsulaire). Pourquoi laisser le sac? Pour permettre d'y glisser, en second lieu, une lentille artificielle de remplacement (lentille intraoculaire) chez l'enfant de plus de 6 mois. Qu'arrive-t-il chez les bébés de moins de 6 mois? Présentement, la communauté ophtalmologique internationale s'entend pour ne pas introduire de lentille chez les très jeunes bébés compte tenu des risques importants de complications. Toutefois, la procédure est présentement à l'étude. Chez ses bébés, il faudra donc corriger l'absence du cristallin par un verre de contact ou encore, une lunette de forte puissance.

### Qu'arrive-t-il après l'opération?



Premièrement, il y a les gouttes antibiotiques (pour prévenir l'infection), les gouttes anti-inflammatoires (pour diminuer l'inflammation qui est très marquée chez l'enfant) et les gouttes mydriatiques (pour garder la pupille dilatée et éviter qu'elle devienne trop petite avec la guérison). Si les deux yeux sont affectés, il faudra opérer le deuxième œil le plus rapidement possible, pour éviter qu'il soit victime

d'une amblyopie sévère.

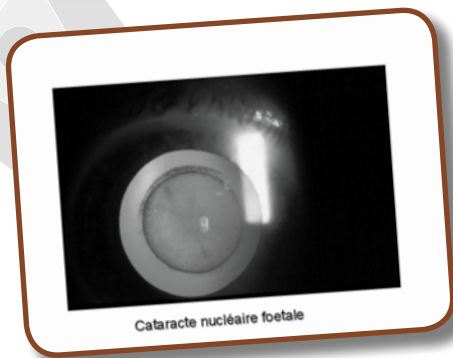
Puis, il faut alors ajuster les lunettes. En fait, il faut comprendre qu'une fois la cataracte enlevée, la lentille intraoculaire ne permet pas l'accommodation, i.e. la possibilité de voir à la fois au loin et de près. C'est pourquoi il y a nécessité de lunettes avec foyers pour la lecture. De plus, la lentille n'étant presque jamais parfaite, il faut habituellement un certain ajustement avec la lunette pour la vision au loin.

Par après, il faudra traiter l'amblyopie. En fait, cela est nécessaire pour les cataractes unilatérales. On obstrue alors le bon œil avec une cache de façon à permettre à l'œil opéré de développer sa vision. Pour les cataractes bilatérales, il peut arriver que la vision d'un œil se développe moins bien que l'autre. Il faudra alors recourir aussi à la cache sur le meilleur des deux yeux.

Malgré tout, certains enfants demeureront avec une vision peu ou non corrigée malgré la chirurgie et devront être référés en centre de basse vision. Cela peut être dû à plusieurs facteurs: chirurgie trop tardive, autres malformations oculaires, complications chirurgicales ou complications postopératoires et souvent, facteur inexplicable.

### Quelles sont les principales complications chirurgicales?

La complication la plus importante non pas en nombre mais par son effet, est l'endophtalmie. Il s'agit d'une infection qui se développe à l'intérieur de l'œil et qui peut conduire à la perte de celui-ci. Par ailleurs, s'il y a bris du sac capsulaire pendant la chirurgie, il deviendra impossible de placer une lentille artificielle. Il faudra alors, comme pour le bébé, recourir au verre de contact ou à la lunette de forte puissance.



Cataracte nucléaire foetale

Un effet postopératoire qui peut être relativement fréquent est le glaucome. Il s'agit de la pression trop élevée dans l'œil qui crée graduellement une destruction du nerf optique. On ne peut pas dire qu'il s'agit d'une complication technique de la chirurgie, mais plutôt d'un effet observé après la chirurgie chez plusieurs enfants. En fait, la proportion d'enfants atteints de glaucome varie selon l'âge.

Pour un enfant de moins de deux mois, on dit que jusqu'à 25 à 50% peuvent développer du glaucome tout au long de la vie. Cela devient rarissime chez un adolescent opéré entre 12 et 16 ans.

Un autre effet postopératoire peut être l'opacification du sac du cristallin, qui avait été laissé en place au moment de la chirurgie. Chez un enfant de 5 ans et plus, cela peut être traité à l'aide d'un laser YAG (présent en clinique). Toutefois, chez le jeune enfant, il faudra alors aller percer un trou dans le sac, par une nouvelle chirurgie.

Finalement, parlons de l'apparition fréquente de strabisme (œil qui louche) dans les années suivant la chirurgie de la cataracte. Dans ce cas, une chirurgie pour le strabisme s'avérera souvent

nécessaire.

Bref, la cataracte chez l'enfant n'est certes pas à prendre à la légère. Premièrement,



Cataracte polaire antérieure

par son impact sur le développement visuel, puis par son traitement. Suivant le traitement chirurgical, un suivi à vie s'avère nécessaire pour traiter l'amblyopie et prévenir, voire traiter, le glaucome.

## LE QUÉBEC ADOPTE LA NOUVELLE NORME INTERNATIONALE DU BRAILLE FRANÇAIS

Communiqué conjoint : Pierre Croisetière (AQUPEB),  
Florence Pardo (RAAQ) et Roland Savard (AQPEHV)

À sa réunion du 23 mai 2008, le Comité québécois de concertation sur le braille (CQCB) a adopté, à l'unanimité de ses membres, la nouvelle norme internationale du braille français, telle que définie dans le document intitulé *Code braille français uniformisé pour la transcription des textes imprimés, édition québécoise, (2008)*.

Parallèlement à cette décision, le CQCB a également adopté une nouvelle table braille informatique compatible avec le nouveau Code. Cette table qui sera implantée dans les logiciels de « revue d'écran » tels que Jaws et WindowEyes, définit la représentation des caractères informatiques sur un afficheur braille à 8 points, tout en prévoyant aussi un mode de représentation en 6 points.

du braille français, uniformisée à la grandeur de la francophonie. Il est l'aboutissement de travaux réalisés dans le cadre de l'Accord de coopération pour une uniformisation du braille français, signé à Casablanca le 7 juin 2001 par des représentants de l'Afrique, de la Belgique, de la France, du Québec et de la Suisse.

Outre-Atlantique, cette démarche a été coordonnée par la Commission évolution du braille français (CEBF) alors qu'au Québec la coordination était assurée par le Comité québécois de concertation sur le braille (CQCB), sous l'égide de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Par leur participation aux diverses instances du CQCB, les réseaux de l'éducation, de la réadaptation et de la

culture ainsi que le milieu associatif ont soutenu et sanctionné le développement et la mise en application du présent Code au Québec.

La nouvelle norme du braille français s'appliquera sur l'ensemble du territoire québécois, dans tous les réseaux et ministères concernés par la production, la diffusion, la promotion, l'enseignement ou l'utilisation du braille français. Son implantation graduelle et concertée prendra en compte les particularités de chaque réseau. Le CQCB assurera la concertation dans cette mise en œuvre.

D'ici septembre 2009, l'implantation du braille uniformisé aura commencé dans les réseaux québécois de la réadaptation et de l'éducation. Par ailleurs, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, responsable du Service québécois du

livre adapté, a déjà prévu, dans ses contrats d'approvisionnement, une clause lui permettant d'exiger, au moment où elle le jugera opportun, l'application de la nouvelle norme par les producteurs auprès desquels elle s'approvisionne. Le milieu associatif a travaillé avec énergie et détermination dans ce dossier. À chaque étape de ce long processus, il a veillé à ce que les utilisateurs du braille soient adéquatement informés, consultés et représentés à toutes les instances politiques ou techniques du CQCB. Jamais les utilisateurs du braille n'auront été autant impliqués dans une révision de leur mode privilégié de communication.

## **LA NUIT SANS FIN DE M. PAUL-ÉMILE TREMBLAY**

*Par Martine Fontaine (avec la permission de M. Paul-Émile Tremblay)*

Un soir de novembre 2007, je regardais l'émission de Denis Lévesque à TVA. Son invité était M. Paul-Émile Tremblay de Chicoutimi. Cet homme de 72 ans, aveugle depuis 25 ans, venait de lancer son autobiographie intitulée « *La nuit sans fin* » dans laquelle il raconte comment il a graduellement perdu totalement la vue à la suite d'un mal qu'on ne s'explique toujours pas. En 1968, il a commencé à éprouver des problèmes visuels. Il a subi plusieurs examens, a même été hospitalisé plusieurs semaines à Montréal pour tenter de déterminer la cause d'une névrite optique. Sans résultat, donc pas de traitement possible pour limiter la progression de sa perte de vision. Puis un matin de 1983, à son réveil, c'était le noir total, c'était la fin.

Son livre n'étant pas disponible en librairie, je lui ai donc envoyé un courriel à l'adresse indiquée à la télévision pour obtenir son livre qui m'intéressait vraiment beaucoup de lire. Je lui ai raconté l'histoire de mon fils Nathan, alors âgé de 3 ans, qui est atteint du glaucome congénital. Je lui ai

Dorénavant les efforts porteront sur la mise en place des conditions propices à une implantation harmonieuse du nouveau Code, en s'assurant, notamment, que les utilisateurs du braille reçoivent les outils et la formation nécessaires à une transition conviviale. Dans cette tâche cruciale, le CQCB peut compter sur la collaboration pleine et entière de ses partenaires du milieu associatif, à savoir, l'Association québécoise pour l'utilisation, la promotion et l'évolution du braille (AQUPEB), l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV) et le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ).

Il est bon de rappeler, qu'en matière de braille, le Québec a opté pour la concertation. Cette approche est à la fois un pari audacieux et un exercice exigeant. Aujourd'hui, l'adhésion unanime des partenaires du CQCB à un braille uniformisé répondant aux besoins de toutes les catégories d'utilisateurs est la preuve manifeste que cet engagement dans la concertation est et demeure une décision judicieuse. Ensemble, nous avons fait mieux, nous sommes allés plus loin.

décries sa maladie, sa condition précaire à cause de la difficulté à contrôler sa maladie malgré plus d'une dizaine d'opérations et une panoplie de médicaments qu'il doit prendre de façon quotidienne ainsi que nos inquiétudes face à son avenir. M. Tremblay n'a pas pris de temps à me répondre. En fait, à la suite de mon témoignage, il est littéralement tombé en amour avec mon fils. Depuis, une belle amitié s'est formée entre nos 2 familles. Nous ne manquons pas une occasion de s'écrire, il nous téléphone à l'occasion et envoie même des histoires qu'il raconte lui-même sur cassette à Nathan. En août dernier, notre famille est allée le rencontrer ainsi que son épouse dans leur demeure à Chicoutimi. Quel beau moment nous avons eu tous ensemble autour d'un excellent repas typique du Lac St-Jean cuisiné par Mme Tremblay et ensuite autour du jeu de Monopoly-braille.

À la lecture de son livre, cela m'a apporté beaucoup d'espoir. L'espoir qu'une personne aveugle peut malgré tout,

vivre une vie normale. Son livre raconte l'évolution de sa perte de vision mais aussi les inquiétudes, la colère et la difficulté d'acceptation de sa nouvelle condition, l'apprentissage de vivre avec la cécité avec toute la technologie disponible afin qu'il puisse conserver son emploi dont il a craint de perdre, le tout accompagné d'anecdotes des plus cocasses. Son histoire, c'est aussi celle de son épouse Ginette qui a dû elle aussi s'adapter à l'handicap de son conjoint tout en élevant 4 enfants. Une femme dévouée et aimante qui l'a énormément encouragé à continuer de vivre comme avant son handicap, qui l'accompagne et l'appuie dans toutes ses démarches pour conserver le plus possible son autonomie.



Je vous invite à vous procurer ce très beau témoignage d'espoir qu'est *La nuit sans fin* au coût de 23.95 \$ (payable par chèque ou mandat-poste) en communiquant avec lui: Par courriel : paul70@videotron.ca. Par la poste : **Paul-Émile Tremblay**, auteur 852, rue des Turbines Chicoutimi (Québec) G7J 5A5. Par téléphone : **(418) 549-9229**.

Notez que ce livre n'est pas disponible en librairie.

Merci.

**Nathan et Paul-Émile Tremblay le jour de notre rencontre à Chicoutimi en août 2008. M. Tremblay porte des lunettes malgré sa cécité pour simplement protéger ses yeux, car il pourra à son décès faire don de ses cornées.**



## L'ABÉCÉDAIRE DE LA RÉADAPTATION

Par Denise Trépanier avec la collaboration de Isabelle Le Brasseur

Spécialistes en réadaptation en déficience visuelle

Programme Enfance/Jeunesse (INLB)

À l'Institut Nazareth Louis-Braille, les intervenants de la réadaptations sont très impliqués dans les transitions scolaires des usagers que ce soit de l'entrée à la maternelle, de la maternelle à la 1<sup>re</sup> année, du primaire au secondaire, du secondaire au collégial/formation professionnelle ou du collégial à l'universitaire.

Chacun des spécialistes de l'équipe du programme Enfance/Jeunesse a un mandat précis et indispensable :

- Les intervenantes pivots ont le rôle de coordonner le plan d'intervention de chacun des usagers, les supporter ainsi que leurs parents dans ces différents passages en démystifiant le chemin à parcourir et en identifiant les étapes à venir. Ils agissent à titre de personnes-ressources pour tous les intervenants qui gravitent dans l'univers des jeunes, des partenaires scolaires et des partenaires de la réadaptation.
- L'optométriste donne selon le diagnostic visuel des pistes d'intervention aux intervenants et recommande au besoin des aides optiques.
- Les spécialistes en orientation et mobilité enseignent des techniques de déplacements sécuritaires et

incitent le jeune à comprendre son environnement et à s'y orienter. Ils adaptent au besoin l'environnement intérieur et extérieur des étudiants (cour d'école, escalier, casier, etc.), informent et sensibilisent l'entourage scolaire du brigadier scolaire jusqu'à l'enseignant d'éducation physique.

- De leur côté, les spécialistes en communication évaluent les postes d'étude et informatiques et recommandent les adaptations requises pour optimiser le fonctionnement visuel du jeune au niveau de la lecture, de l'écriture et de la gestion de l'information. Ils s'assurent en collaboration avec les conseillers pédagogiques ou enseignants-conseil spécialisés en déficience visuelle que les fournitures scolaires soient adéquates et adaptées aux aptitudes visuelles de l'élève.
- Les spécialistes en activités de la vie quotidienne/ergothérapeute impliquées activement dans les années pré-scolaires s'assurent lors de l'entrée à la maternelle d'une transition harmonieuse. Une rencontre est donc prévue à l'automne avec l'enseignant afin de partager de l'information sur le développement de l'enfant au niveau des pré-requis scolaire tels que le pré-braille, les

activités grapho motrices, l'acquisition des concepts etc. Pour les jeunes de niveau primaire, secondaire, etc. des interventions peuvent être prévues pour la prise de repas, l'accès et l'utilisation des machines distributrices etc.

- La psychologue offre un support psychosocial aux jeunes et à ses parents lorsque les transitions suscitent certaines problématiques. Elle est aussi impliquée et sollicitée pour des évaluations psychométriques.

Depuis quelques années, l'équipe de ces intervenants soucieux des besoins de la clientèle a mis en place des mécanismes afin de supporter le cheminement scolaire. Entre autre, au mois de février, des appels sont faits auprès des parents d'enfants qui vont intégrer la pré-maternelle/maternelle afin de les supporter dans le processus d'inscription. Aussi une fois par année, les intervenantes pivots contactent les jeunes terminant le primaire ou le secondaire pour évaluer leurs besoins face à ce changement.

Il s'avère que la réadaptation est un processus continu et elle s'inscrit bien au cœur des moments charnières de la vie des usagers que sont les transitions scolaires.

# LES ACTIVITÉS DE L'AQPEHV

Par Roland Savard, directeur général

## Des petits pas vers l'autonomie, une conférence dynamique et enrichissante !

Cette conférence a eu lieu lors de notre journée d'échanges du 23 février 2008, tenue à l'Hôtel Clarion de Québec. La conférencière Mme Lise Dionne est ergothérapeute à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ) au programme enfants et adolescents. Elle travaille dans le domaine de la réadaptation en déficience visuelle depuis 16 ans.

Les participants à la conférence ont grandement apprécié le contenu enrichissant de la conférence et surtout son aspect interactif très dynamique. En première partie, Mme Dionne a fait un exposé oral et en deuxième partie elle a fait participer les gens en leur faisant faire des essais d'apprentissage sous bandeau pour simuler la cécité, et sous lunette pour simuler la basse-vision.



Par le biais de cette conférence et de cet atelier, les participants ont appris bien des petits trucs pour faciliter l'acquisition et le développement de l'autonomie des enfants ayant une déficience visuelle. Une vraie petite mine d'or d'information !

Cette journée d'échange est réalisée dans le cadre du projet « Un plus pour la vie ! » de l'AQPEHV, financée en majeure partie par le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Agence de santé publique du Canada.

*L'AQPEHV remercie l'Institut en réadaptation physique de Québec et Mme Lise Dionne pour leur collaboration, l'Hôtel Clarion Québec pour la gratuité du local de la garderie et la Fondation des aveugles du Québec pour l'organisation de l'activité des jeunes, l'accompagnement et l'encadrement aux glissades du Village Vacances Valcartier.*



## L'atelier de créativité sur l'adaptation de jeux, tout un défi !

Lors de la journée d'échanges du 23 février en après-midi, se tenait l'atelier de créativité sur l'adaptation de jeux et une exposition regroupant des jeux pour différents groupes d'âge et du matériel ludique.

Les invitées de cet atelier étaient des membres du Comité d'adaptation des jeux de Longueuil (sous la responsabilité administrative du Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie). Il s'agit de Mmes Lise Simard, Micheline Théberge, Lorraine

Leclerc et Gaëtane Aubé. Mme Julie Trudeau, un parent de l'AQPEHV qui est membre du conseil d'administration a aussi été invitée à exposer du matériel ludique que l'on peut se procurer dans différents magasins.

L'atelier a débuté par un exposé pour donner un maximum de renseignements permettant de faire l'étude d'un jeu pour l'évaluer en fonction des besoins de l'enfant ayant une déficience visuelle. Pour le biais de la démonstration, l'équipe a utilisé des jeux pour nous expliquer les adaptations réalisées pour les rendre accessibles.

On constate qu'il y a beaucoup d'éléments à considérer et beaucoup de contraintes à surmonter. C'est un véritable défi qui requiert un peu d'habileté, mais surtout une grande patience et beaucoup d'imagination. Par exemple : cécité totale ou basse-vision, utilisation du braille ou du gros caractère, utilisation de formes en reliefs, perception des couleurs et contrastes, âge requis des utilisateurs, choix des matériaux, etc. Il faut aussi penser que l'enfant va jouer avec d'autres enfants avec ou sans déficience visuelle.



En deuxième partie, quelques participants avaient apporté un jeu pour faire

l'expérience de les analyser en vue de les adapter. Ils pouvaient faire appel aux conférencières pour les aider dans cette tâche pas si facile. Les membres du Comité des jeux adaptés ont apporté les jeux pour les terminer et les remettre aux participants par la suite. Les autres participants qui n'avaient pas apporté de jeux pouvaient visiter l'exposition et poser des questions pour mieux comprendre le processus d'adaptation.

## La 28<sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle du 7 juin, un événement mémorable !

cinquante personnes, en y incluant les enfants. Ce fut une fête dont plusieurs vont se rappeler longtemps, car l'atmosphère était détendue et chaleureuse.

La halte-garderie a commencé à accueillir les enfants à partir de 11 h.

C'est fantastique de voir tout leur matériel et surprenant quand c'est la première fois de voir toute cette organisation au plan logistique. Lors de nos événements, le ratio est en moyenne de une éducatrice pour deux enfants. Tous les parents qui ont fait l'essai de ce service à date, en sont enchantés, car les enfants ont un encadrement très sécuritaire et ils sont confiés à des gens qui ont de l'expérience avec la garde d'enfants.

La jeune Carolane Poulin-Gauthier (13 ans), qui fréquente l'école Jacques-Ouellete et qui est atteinte d'une déficience visuelle, a été invitée par l'AQPEHV pour vivre une journée dans un milieu de garde avec des enfants ayant une déficience visuelle. Cette invitation, fait suite à une demande du Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie qui organise un concours annuel « Carrière de rêve ». Carolane



Cette activité a été très appréciée. Pour plusieurs, cela était une initiation et cette activité leur permettait de mieux comprendre les implications qu'exige l'adaptation de jeux. Pour d'autres, cette activité leur a permis d'approfondir cet univers.

Cette rencontre tenue le 7 juin à l'Hôtel Castel de Granby, a rassemblé cent

Pour plus de renseignements ou commander des jeux adaptés en braille et/ou gros caractères, communiquez avec Micheline Théberge (450) 651-8127. Adresse courriel : [m.theberge@videotron.ca](mailto:m.theberge@videotron.ca).

Chapeau à tous ces bénévoles artisans qui adaptent des jeux, une journée par semaine pour répondre aux besoins du milieu ! Merci à toute l'équipe du Comité des jeux adaptés de Longueuil.





Photo : Marie-Douce Fugère

a gagné le concours ex-aequo avec Stéphanie Hamelin qui elle, a choisit le métier d'avocat. Avec la complicité de l'équipe du Centre-communautaire Saint-Jean-Baptiste-de-Drummonville et son CPE le Papillon Enchanté, diverses tâches ont été confiées à Carolane qui les a exécutées avec brio. Elle est repartie pleine d'énergie avec une lueur dans les yeux qui témoignait de l'appréciation de sa journée. Ses parents en furent enchantés.

étaient là pour les accueillir et les encadrer. Un groupe de quarante-huit jeunes ont embarqués à bord de deux autobus pour se rendre au zoo de Granby. Ils ont été divisés en plusieurs groupes et certains se sont baignés dans le parc aquatique Amazoo. Les jeunes se sont beaucoup amusés et la température était idéale avec un beau soleil et à peu près pas de nuages.

faite par M. Mario Gaulin et Mme Brigitte Roy, nos deux ambassadeurs qui ont fait cette présentation lors de l'événement international Vision 2008. Des élections ont eu lieu et un nouvel administrateur en la personne de M. André Gélinas, a été élu comme membre du conseil d'administration pour deux ans. Nous lui souhaitons bienvenue !

Pendant ce temps, les membres en ont profité pour tenir leur assemblée générale annuelle. Les participants aiment beaucoup la formule où il y a dispense de lecture car cela permet d'accélérer le processus pour garder l'ambiance de la fête. Une présentation spéciale du Programme de formation des groupes d'entraide de l'AQPEHV a été

Après l'assemblée générale, les adultes ont été invités à participer à un cocktail pour échanger entre eux. Les panélistes du forum et l'animatrice se sont joints au groupe. Beaucoup de prix de présences ont été tiré au sort. Chaque adulte a reçu une carte et le tirage s'est fait avec un jeu de cartes à gros caractères, une formule plus intéressante que des billets avec numéro de série.

Les jeunes se sont joints aux adultes pour un souper familial. Pour animer le souper, un quatuor de jazz manouche, le groupe Kirbo s'est exécuté au grand plaisir des participants.

Après le souper, l'équipe de la Fondation des aveugles du Québec s'est retirée avec les jeunes pour les divertir par le biais d'une soirée cinéma.



Photo: Table cadeaux

Après le dîner familial, les jeunes se sont rassemblés dans le hall d'entrée du centre des congrès. Une équipe composée d'une vingtaine d'accompagnateurs bénévoles de la Fondation des aveugles du Québec



Photo : Cindy Morin

Des écrans géants ont été installés avec système de projection comme dans une vraie salle de cinéma.

Pendant ce temps, les adultes participaient à un forum d'échanges-témoignages sous le thème « *Bien vivre sa vie avec une déficience visuelle* ». Le président M. Francis Ouellet a présenté l'animatrice du forum, Mme Danielle Harvey, spécialiste en réadaptation, déficience visuelle à l'Institut de réadaptation en déficience physique du Québec.

Mme Harvey nous a fait une présentation des quatre panélistes, tous dans la vingtaine, en identifiant le type de déficience visuelle dont ils sont affectés de même que leur occupation: Mme Marie-Douce Fugère, étudiante en sciences juridiques (rétinite pigmentaire), M. Julien Hébert, médecin qui se spécialiste en psychiatrie (albinisme oculaire), Mme



*Photo : Julien Hébert*

Cindy Morin, éducatrice à l'enfance (maladie de Stargardt) et M. Jason Fortin, journaliste (amaurose de Leber). Chaque participant répondait à des questions pré-sélectionnées par un comité de travail et Mme Harvey posait des sous-questions pour alimenter les échanges. Les gens ont beaucoup appréciés la formule.

Bravo aux panélistes et à l'animatrice qui a fait un travail remarquable! Vous pouvez écouter le Forum d'échanges-témoignages sur notre site Internet à : [www.aqpehv.qc.ca/html/sonore.html](http://www.aqpehv.qc.ca/html/sonore.html).

Pour clore la journée, le président de l'AQPEHV a remis un cadeau à chaque membre du panel et à l'animatrice. Il en a profité aussi pour rendre un hommage au directeur général de l'AQPEHV pour son implication dans l'Association et lui a remis un cadeau souvenir.

Les personnes désireuses de poursuivre les échanges ont été invitées à se rendre dans la suite réservée à cet effet.



*Photo : Danielle Harvey*



*Photo : Jason Fortin*

# Merci à nos partenaires financiers, commanditaires et collaborateurs

## 28<sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle

### Notre partenaire financier majeur :

- \* Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Philippe Couillard

### Nos partenaires financiers :

- \* Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad
- \* La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne
- \* L'Agence de santé publique du Canada – Programme PACE
- \* L'Office des personnes handicapées du Québec
- \* L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
- \* L'Institut Nazareth et Louis-Braille
- \* HumanWare

### Nos commanditaires et collaborateurs :

- \* La Fondation des aveugles du Québec
- \* Croisières AML
- \* L'artiste peintre Germain Larochelle
- \* Muséums Nature Montréal (Biodôme, Insectarium, Jardin Botanique et Planétarium)
- \* Louise Larochelle, peinture sur verre
- \* La Ronde – Membre de la Famille Six Flags
- \* L'Hôtel Castel de Granby
- \* Olympic Audio-visuel inc.
- \* Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste-de-Drummondville
- \* KIRBO - Quatuor Jazz Manouche
- \* Mme Danielle Harvey, animatrice du Forum
- \* Mme Marie-Douce Fugère, panéliste
- \* Mme Cindy Morin, panéliste
- \* M. Julien Hébert, panéliste
- \* M. Jason Fortin, panéliste

# MÉLI-MÉLO

## Guide sur les habiletés sociales :

La Table de concertation jeunesse en déficience visuelle regroupant une quinzaine d'organismes partenaires du milieu, provenant de différents secteurs (éducation, sports, réadaptation, milieu associatif) etc., a initié un projet pour la réalisation d'un guide sur les habiletés sociales pour les parents et les personnes oeuvrant auprès des

enfants ayant une déficience visuelle de 0 à 12 ans. Un recensement des écrits a été préalablement effectué par l'Institut Nazareth et Louis-Braille et un comité de travail a été formé. Le comité était composé de deux représentants de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, trois de l'école Jacques-Ouellette et deux de l'Association québécoise des

parents d'enfants handicapés visuels. Une présentation des éléments du guide aura lieu le 8 novembre lors de la journée d'échanges. Le guide sera imprimé et distribué d'ici le printemps prochain. Il sera également mis en ligne sur les sites des partenaires du projet.

## Répertoire des emplois (déficience visuelle)

Le comité emploi de la Table de concertation jeunesse en déficience visuelle a également réalisé le *Répertoire emplois*. Dans ce répertoire, vous y trouvez des renseignements tels que : le métier ou la profession exercé par la personne, l'intensité et la nature de la déficience

visuelle, l'adaptation de la tâche ou du poste de travail, le code et le groupe du système de classification nationale des professions correspondant. Au moment d'écrire ces lignes, il y avait déjà 138 enregistrements. Le répertoire peut-être consulté sur le site Internet de Horizon-

travail à l'adresse suivante: [www.horizon-travail.org/repertoire.php](http://www.horizon-travail.org/repertoire.php).

## Guide Poussettes et astuces en autobus

Malgré toutes les bonnes intentions, s'aventurer à bord d'un autobus armé d'une poussette demeure une entreprise fastidieuse si on ne prend pas le temps de se préparer et de s'informer. Certains l'ont appris, parfois à leur dépend. Des parents viennent de publier en collaboration avec l'organisme 1,2,3 GO et les trois principales sociétés

de transport de la grande région métropolitaine (RTL, STM, STL), un guide gratuit pour faciliter la vie des usagers du transport en commun qui doivent se déplacer avec leurs tout-petits.

Le guide *Poussettes et astuces en autobus* est disponible dans les

bureaux du Réseau de transport de Longueuil (RTL), de la Société de Transport de Montréal (STM), de la Société de transport de Laval (STL). On peut également se le procurer auprès de initiatives et des projets 1,2,3 GO. Consultez le site [www.centre123go.ca](http://www.centre123go.ca) pour les adresses.

## Activités de sports et loisirs pour les jeunes de la FAQ

Le Service des loisirs de la Fondation des aveugles du Québec (FAQ) organise de très belles activités tout au long de l'année pour les jeunes qui ont une déficience visuelle de 6 ans et plus. L'objectif des ces activités est de :

- pratiquer des activités sportives, récréatives, culturelles, scientifiques et artistiques dans un cadre sécuritaire et plaisant;
- développer des habiletés sociales;
- découvrir de nouveaux intérêts;
- vivre des situations de réussite;
- passer des moments agréables.

Vous pouvez consulter le calendrier sur le site Internet de la Fondation à : <http://aveugles.org/html/calendrier.php>. Pour plus de renseignements vous pouvez communiquer avec la Fondation au numéro suivant : (514) 259-9470.

## Activités de sports et loisirs dans la région de Québec

Le Carrefour québécois des personnes aveugles (CQPA) à Québec organise des activités de sports et loisirs (goallball,

tournoi d'échecs, randonnées pédestres, etc.). Pour plus de renseignements, communiquez avec Mme Danielle Lessard,

coordonnatrice, au numéro de téléphone (418) 622-5314. Son courriel est le [cqpa@sympatico.ca](mailto:cqpa@sympatico.ca).

## Une méthode interactive d'apprentissage du doigté

Vous éprouvez de la difficulté à utiliser votre clavier d'ordinateur ? Vous désirez améliorer votre efficacité ? Vous ignorez comment reproduire certains symboles tels les trémas, la ponctuation et les accents ?

INCA offre un logiciel d'apprentissage pour le clavier **QWERTY Français Canada**, accessible pour les utilisateurs de technologies adaptées telles que Jaws et ZoomText.

Cette méthode efficace vous propose différents types d'exercices tels que l'entraînement à la frappe de lettres, mots et phrases, ponctuations, accents et trémas, des exercices de régularité et même des exercices de vitesse, qui comptabilisent vos résultats et vous proposent d'améliorer votre efficacité en fonction des résultats obtenus.

L'installation de ce logiciel se fait en quelques secondes. Vous n'avez qu'à

ouvrir le fichier d'installation que l'on vous aura fait parvenir et ensuite choisir d'exécuter pour lancer l'installation.

Veuillez communiquer avec Robert Savard ou Alain Lapierre au poste 230 ou 247 ou envoyer un courriel à [robert.savard@inca.ca](mailto:robert.savard@inca.ca) ou [alain.lapeirre@inca.ca](mailto:alain.lapeirre@inca.ca). Vous pouvez consulter également le calendrier des formations à [www.inca.ca](http://www.inca.ca).

## MIRA cherche des familles d'accueil

La Fondation MIRA fait appel à la population afin de recruter des familles d'accueil pour ses chiots qui naissent à sa pouponnière. En effet, MIRA augmente considérablement ses services et doit trouver de nouvelles familles d'accueil.

La mission d'une famille d'accueil est de socialiser afin de préparer le chiot à un entraînement de chien-guide ou de chien d'assistance. Le chiot séjourne chez sa famille d'accueil de l'âge de deux

mois jusqu'à l'âge de un an environ. Par la suite, il sera appelé à revenir à la Fondation.

La socialisation consiste à élever le chiot de manière à ce qu'il ait un bon comportement dans la maison et à l'exposer de façon régulière à divers environnements (principalement urbains et sociaux) dans lesquels il sera appelé à travailler. En d'autres mots, il doit devenir un compagnon agréable à vivre !

Il est très important, avant de faire une demande pour être une famille d'accueil, de savoir que le chiot ne doit pas être laissé seul plus de quatre heures par jour durant la journée.

Pour de plus amples renseignements, contacter La Fondation Mira au (450) 795-3725 et faites le zéro.

## L'Association sportive des aveugles du Québec

L'Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ) a publié un guide « L'activité physique et la déficience visuelle » afin de mieux faire connaître les diverses possibilités qui s'offrent aux jeunes ayant une déficience visuelle afin de leur donner des solutions pour les inclure dans les activités physiques et les sports. Pour recevoir ce guide sur CD, si vous ne pouvez le télécharger, contacter Nathalie Chartrand au

(514) 252-3178 poste 3768, ou par courriel au [nchartrand@sportsaveugles.qc.ca](mailto:nchartrand@sportsaveugles.qc.ca). Vous pouvez le télécharger sur le site Internet à : [www.sportsaveugles.qc.ca/asaq/publications.php](http://www.sportsaveugles.qc.ca/asaq/publications.php).

L'association sportive des aveugles du Québec (ASAQ), est reconnue officiellement comme l'organisme qui régie les sports pour aveugles par la

Direction des sports du gouvernement du Québec depuis 1990. Les sports de compétition relève de sa compétence. D'autres associations à travers le Québec travaillent en étroite collaboration pour promouvoir les sports et offrir une grille d'activités sportives récréatives. On peut obtenir leurs coordonnées sur le Site Internet à l'adresse :

[www.sportsaveugles.qc.ca](http://www.sportsaveugles.qc.ca)

# Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie

Pour information, communiquer avec Roland Savard, directeur général de l'AQPEHV et vice-président aux activités jeunesse du Club Optimiste Les Yeux de la Montérégie (450) 465-7225 ou le 1 888-849-8729 (sans frais). Par courriel: [direction.generale@aqpehv.qc.ca](mailto:direction.generale@aqpehv.qc.ca). Surveiller les règlements des concours et activités du Club sur le site Internet : [www.colym.org](http://www.colym.org).

## Les activités pour la jeunesse:

• *Défi « Jeune du mois »* : Continuez à nous informer des bons coups de vos enfants qui ont une déficience visuelle et des défis relevés (scolaire, sportifs, loisirs, etc.). Le gagnant de chaque mois reçoit une plaque souvenir et à la fin de l'année un grand gagnant est choisi par tirage au sort. Pour 2007-2008, la grande gagnante pour l'année est celle du mois de mars Catheryne Houde, de l'école André-Laurendeau. Elle s'est méritée un jeu adapté de son choix.

• *Lettres au Père Noël* : Les jeunes de 3 à 7 ans peuvent encore cette année faire parvenir une lettre au Père-Noël. Ils doivent la faire parvenir d'ici le vendredi 21 novembre s'ils veulent recevoir une réponse avant Noël. Ils recevront une lettre personnalisée et un cd de contes en cadeau.

• *Concours Carrière de rêve* : Ce concours revient cette année. Comme l'an passé, le Concours Carrière de rêve se déroule à l'échelle du Québec et s'adresse aux élèves handicapés visuels de la 6<sup>e</sup> année du primaire et du secondaire I à V, qu'ils soient intégrés à l'école de quartier ou scolarisés à l'école spécialisée, en classe régulière ou en adaptation scolaire. Comment faire pour participer ? C'est simple : il suffit au jeune de rédiger, en respectant les règlements et les critères d'évaluation, un texte d'au moins 300 mots sur le métier ou la profession de ses rêves, autrement dit, sur ce que qu'il souhaite faire plus tard pour gagner sa vie. Puis, il faut compléter une fiche d'inscription

(disponible à l'AQPEHV) et la faire parvenir avant le 20 mars 2009.

• *Jeunes Talents* : Le concours jeunes talents est de retour cette année. Vous avez un jeune qui a du talent en musique, chant, humour, etc., alors veuillez nous le faire savoir. Une sélection sera faite et il y aura une finale à la fin de l'année lors d'un spectacle. Un jury déterminera les gagnants de chaque catégorie.

## Pour aider au financement :

- Quilles-o-thon, dimanche 1<sup>er</sup> mars au salon de quilles 300 à Longueuil
- Vente de sapins de Noël, samedi le 6 décembre 2008, au Parc du Domaine Bellerive à Longueuil
- Vente de gâteaux aux fruits (période des fêtes)
- Vente de café, tisane (en tout temps)

## L'Audiothèque offre un nouveau service d'information spécialisé

Pour marquer ses 25 ans d'existence dans le domaine de l'information, l'Audiothèque lance son nouveau service, Aide Ressources-Vision. Celui-ci s'adresse particulièrement aux personnes ayant des atteintes visuelles, ou à leurs proches, demeurant sans ressources et qui sont à la recherche de solutions pour palier à leurs difficultés de fonctionnement.

références, information, guide-conseil et d'adaptation. Par l'entremise de son service téléphonique, en collaboration avec des professionnels du milieu, l'Audiothèque donnera la possibilité de vous familiariser avec des trucs et astuces, de poser des questions et de recevoir des réponses via l'Audiocourrier, de prendre connaissance d'articles spécialisés, d'entendre des capsules d'information relatives au domaine de la vision, ainsi que d'accéder à un répertoire vocal en élaboration,

permettant de trouver des ressources autant publiques que privées, pouvant répondre aux besoins des personnes ayant des limitations visuelles.

Pour plus d'informations, contactez Madame Nicoléa Tremblay, à Montréal au (514) 393-0103, à Québec au (418) 627-8882, ailleurs au Québec au 1-877 393-0103, par Internet au [www.audiotheque.com](http://www.audiotheque.com)

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AQPEHV

2008-2009



*Photo prise lors de la réunion du 23 août 2008  
De gauche à droite:*

**1<sup>re</sup> rangée avant:** Stéphane Lambert et Francis Ouellet  
**2<sup>e</sup> rangée au centre:** Brigitte Roy et Julie Trudeau  
**3<sup>e</sup> rangé arrière :** Marc St-Onge, Pierre Brousseau, Julie Pelland, André Gélinas,  
Roland Savard (DG), Francine Marchand et André Dubois

## Date des prochaines activités de l'AQPEHV

Il y aura une journée d'échanges, le samedi 21 février 2009 à Québec. La 29<sup>e</sup> rencontre familiale annuelle et l'assemblée générale se tiendront le samedi 6 juin 2009 (lieu à déterminer).

## Les membres du conseil d'administration 2008-2009

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Région</u>
Francis Ouellet	Président	Bas-Saint-Laurent
Julie Pelland	1 <sup>re</sup> Vice-présidente	Montréal
Julie Trudeau	2 <sup>e</sup> Vice-présidente	Montréal
Pierre Brousseau	Secrétaire-Trésorier	Lanaudière
Brigitte Roy	Administratrice	Bas-Saint-Laurent
Stéphane Lambert	Administrateur	Montréal
Francine Marchand	Administratrice	Laval
André Gélinas	Administrateur	Montréal
André Dubois	Administrateur externe	Centre-du-Québec
Marc St-Onge	Administrateur externe	Montréal

## Les employé(e)s

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>
Roland Savard	Directeur général
Audrey Charland	Intervenante accueil et soutien
Mélo die Vachon	Agente de bureau

Ce bulletin est financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec) et publié par l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels. Les textes peuvent être livrés en format Word pour PC. Une version du bulletin en format PDF et en format Word sont disponibles pour téléchargement gratuit sur le site Internet de l'AQPEHV.

### Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

10, boul. Churchill, bureau 203  
Greenfield Park (Québec) J4V 2L7  
Téléphone: (450) 465-7225  
Télécopieur: (450) 465-5129  
Sans frais: 1 888 849-8729  
Courriel: info@aqpehv.qc.ca